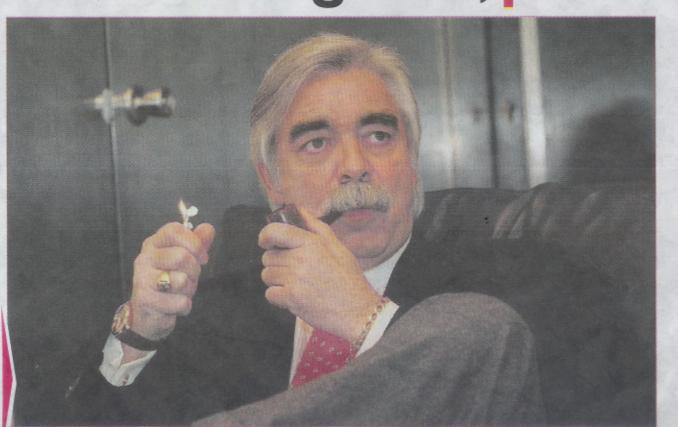
9 Essonne

Bernard Fragneau, préfet:

En place depuis juillet 2004,
Bernard Fragneau a ouvert tous les dossiers sensibles de l'Essonne. Du logement social à la délinquance en passant par les gens du voyage, le préfet revient sur ses choix.

Jamais sans ma pipe. En vingt mois, Bernard Fragneau a imposé un style. Et un but : asseoir l'autorité de l'Etat dans l'Essonne.



suivez-vous les événements de la contestation estudiantine contre le Contrat première embauche?

 Bernard Fragneau : Il v a une grande vigilance pour garantir la sécurité des manifestants. Tant dans les lycées et dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur. Mais dans l'Essonne, il n'y a pas plus d'agitation qu'ailleurs

- Depuis votre arrivée dans l'Essonne en juillet 2004, quel regard portez-vous sur le département ?

 L'Essonne est un département contrasté. A la fois terre de hautes technologies et département où l'on compte une vingtaine de dossiers de renouvellement urbain à traiter. D'un côté, une forte activité économique, un taux de chômage inférieur à la moyenne régionale. De l'autre, beaucoup de



« Le préfet ne se positionne pas. Il applique la loi.»

souffrances dans les quartiers, des problèmes d'intégration, d'accès à l'emploi, à la santé, à la culture... Ce n'est pas un hasard, d'ailleurs, si l'Essonne a été retenu parmi les six départements où l'Etat a installé un préfet délégué à l'égalité des chances. Cela dit, l'ensemble des outils mis à notre disposition devrait permettre, sinon de résoudre, du moins de faire reculer nettement ces problè-

- De les résoudre ?

- Je revendique le droit d'être optimiste. On a plus de moyens qu'on en a jamais eu. Cinq milliards d'euros pour le Plan national de rénovation urbaine. Et bientôt une Agence natio-

e Républicain : Comment | nale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, pour laquelle l'attends que les préfets soient les maîtres d'œuvres au niveau départemental. D'ici fin 2006, cette Agence devrait être opérationnelle, mais on y travaille déià.

> - Parmi les dossiers départementaux, la sécurité routière reste une constante priorité. Faut-il s'attendre à de nouveaux radars fixes?

> - L'Essonne compte huit radars fixes, ce n'est déjà pas mal. Plus les radars mobiles. Il pourrait y avoir un ou deux nouveaux radars d'ici la fin de l'année. mais tout ceci est encore en discussion...

- L'état des routes nationales laisse à désirer. Celles-ci viennent d'être transférées aux départements. Le Conseil général de l'Essonne dénonce des surcoûts que le contribuable devra payer. Comment vous positionnez-vous dans ce débat ?

- Le préfet ne se positionne pas. Il applique la loi. L'acte Il de la décentralisation a été voté le 13 août 2004. Fin 2005, je signais l'arrêté de transfert de compétences. Si le Conseil général annonce de nouveaux investissements, il s'inscrit parfaitement dans l'esprit de la loi, dans la mesure où le législateur a toujours estimé que les collectivités territoriales, par leur proximité, sont plus à même de gérer des équipements locaux que l'Etat. Les condide compensation tions financière, à l'euro près, sont les mêmes que celles qui ont prévalu lors de la première vaque de décentralisation, en 1982. J'ajoute que l'Etat consacre tous les ans 80 milliards d'euros au soutien des collectivités territoriales. C'est même son premier poste budgétaire. - Le Conseil général réclame

60 millions d'euros à l'Etat au titre de la décentralisation. Etes-vous d'accord avec son calcul?

- J'ai vu cela, en effet. J'ai demandé au président Berson de bien vouloir me communi-

quer le décompte par lequel il arrive à un total de 60 millions. Ce décompte, je l'attends toujours. Dommage, cela m'aurait intéressé, mais peut-être n'at-il pas eu le temps... Cela dit, c'est vrai qu'il y a un problème avec le RMI. Sa décentralisation met les départements en difficulté, dans la mesure où l'année de référence est 2003. Or, depuis trois ans, le nombre de personnes inscrites au Revenu minimum d'insertion n'a cessé d'augmenter. Le 19 février, l'Association des départements de France rencontrait le Premier ministre. Celui-ci s'est engagé à débloquer 1,5 milliard d'euros sur trois ans pour l'ensemble des départements. C'est un effort supplémentaire, en plus des 5 milliards déjà transférés aux départements dans le cadre de la décentralisation. Ce n'est pas rien. Plus les 5 milliards prévus, je le répète, pour le Renouvellement urbain des quartiers. Oui, l'Etat met les moyens. Il faut avoir une vue d'ensemble et remettre les choses en perspective. Mon discours est technique, pas politique.

- Autre sujet de préoccupation de l'Etat : l'intercommunalité. Un sujet dans lequel vous vous êtes beaucoup investi, mais qui intéresse peu les gens. Pourquoi est-ce si important, selon vous?

- L'intercommunalité est un sujet important et sensible. La France compte 36 000 communes. Cette parcellisation du



« J'attends toujours le décompte du Conseil général »

territoire est un frein aux politiques d'aménagement du territoire et de développement économique. Voilà pourquoi il est indispensable que les communes se regroupent. De plus, l'intercommunalité a un rôle primordial à jouer en matière de solidarité entre villes riches et villes pauvres. Les communautés d'agglomérations et de communes se mettent en place. Déjà, 72 % des Essonniens vivent en intercommunalité. Leurs actions ont des répercussions directes sur la vie quotidienne des habitants. C'est la raison pour laquelle les citoyens doivent s'y intéresser. Vous avez refusé certains

 Vous avez refusé certains projets d'intercommunalité, cherchez à en regrouper d'autres. Quel est votre objectif?

- Depuis 1998, on assiste à une explosion du nombre d'intercommunalités. L'Essonne ne fait pas exception. Aujourd'hui, que fait l'Etat ? Un bilan, Les nouvelles intercommunalités ont-elles remplacé les anciens syndicats intercommunaux? Ont-elles réussi leurs défis ? Ont-elles permis de réaliser des synergies entre personnels d'intercommunalité et personnels des mairies ? Des économies pour le contribuable ? A toutes ces questions, il est permis d'en douter. Le rapport de la cour des comptes de novembre 2005 ne dit pas autre chose. L'un des problèmes tient au fait que certaines de ces structures n'ont pas de cohérence territoriale. Elles ne reposent pas sur de vrais bassins de vie, mais sur d'autres critères. La politique, les habitudes, les personnalités...

- Des exemples ?

- Je ne veux pas stigmatiser. Pas maintenant. J'ai jusqu'à la fin de l'année pour rendre mon rapport au gouvernement. Le problème, c'est que l'intercommunalité devait simplifier la carte. Or, c'est l'inverse qui s'est produit. Dans mon rapport, je préconiserai des changements. Et il y a peu de chances pour que mes propositions fassent l'unanimité dans le département...

- Vous préconisez de rappro-

 Cette idée date d'il y a trente ans et reste tout à fait logique.
 C'est la raison pour laquelle j'ai refusé le projet d'intercommunalité "Europe Essonne", porté par Massy. J'ai toujours pensé



« Je revendique ; le droit d'être optimiste »

qu'il était prématuré de diviser ce territoire en deux avec, d'un côté, le plateau de Saclay et, de l'autre, Massy et son intercommunalité. Qu'on le veuille ou non, les destins de Massy et de Palaiseau sont liés. Dans cette affaire, on parle quand même d'un gisement de plusieurs dizaines de milliers d'emplois à venir. De l'émergence de grands campus autour de Polytechnique. De pôles internationaux de compétitivité. L'enjeu, c'est la concurrence des territoires. Ce n'est pas l'Ilede-France contre Marseille ou Lille, C'est l'Ile-de-France face à Londres, Berlin ou Madrid. Cet enjeu dépasse de loin celui des dix seules communes d' "Europe Essonne". Il est national et donc. intéresse l'Etat. Le préfet doit le rappeler, c'est son métier.

- Même réflexion pour Evry et Corbeil-Essonnes ?

- La question est posée. Pour l'instant, elle reçoit de la part des élus des réponses pour le moins négatives. Quand je vois ces deux communes distantes de 3 kilomètres, confrontées aux mêmes défis, qui construisent un hôpital à cheval sur les deux intercommunalités, qui accueillent chacune une partie de la Snecma, je me dis qu'il y a des raisons qui plaident en faveur du rapprochement. Cela dit, je n'imposerai rien du jour au lendemain. Je proposerai une

« Oui, l'Etat met les moyens »

plusieurs années s'il le faut.

Où en est-on des projets n'y a pas un maire dans l'Es- moi un maire qui sergit également été menées sur des effort pour respecter le seuil d'aires d'accueil ?

celui des aires de stationne- de grand passage. départemental d'accueil des



«Tant qu'on refusera de voir le problème en face... »

gens du voyage prévoit l'amé- lisées que deux à trois fois par les émeutes des banlieues, un nagement pour les communes an. Elles seront gérées et non plan plus renforcé a été adopté. de plus de 5 000 habitants. Cer- gratuites. Les gens du voyage Depuis guatre mois, une à trois taines ont déjà rempli leurs paieront leur séjour. Ils le font compagnies de CRS ou d'escaobligations. D'autres non, mais déjà, comme le font les vrais drons de gendarmes mobiles la plupart ont trouvé un terrain. voyageurs. Seuls 25 à 30 % des objectifs - Et du côté des terrains mili- l'Essonne. Auparavant, ces rendu schéma départemental sont taires? atteints. C'est encore trop peu, - On a bien regardé. Brétigny jours. Aujourd'hui, ils tournent mais les choses avancent, et Montlhéry ? En son temps, un mois dans l'Essonne. Ce qui Ensuite, il y a le problème des la question avait été tranchée leur permet de mieux connaître aires de grands passages. L'Es- par Raffarin : c'est non. Tant le terrain. sonne n'en compte aucune. Or, que ces sites ne seront pas dés- - Quelles actions sont menées il en faut trois ou quatre. C'est affectés. Or, ils sont toujours contre l'économie souterindispensable si l'on veut absor- utilisés par l'armée. Quant à raine ? ber le flux des 500 à 600 Tigery, c'est impossible. Des - On en parle peu, mais nous au logement, notamment caravanes qui traversent le raisons juridiques et la proxi- avons réussi quelques belles social. Récemment, vous avez

blème : elles n'ont nulle part au président de l'Union des péfiants et de voitures volées, tats de carences pour des - Parlons des gens du voyage. où stationner. Soyons clair. Il maires de l'Essonne : « Amenez- Des opérations de police ont communes qui n'ont fait aucun sonne qui soit d'accord pour d'accord. » Depuis, rien ! Tant auteurs de braquages, de car- minimal des 20 % de loge-- Il y a deux problèmes. D'abord, ouvrir sur sa commune une aire qu'on refusera de voir les choses jackings — ces vols de véhicules ments sociaux. Ce n'est pas

de Lisses, comme ses confrè- crise des banlieues ?

département chaque été. Tous mité de la forêt nous l'en opérations ces derniers mois tapé du poing sur la table...

drier, une feuille de route. Sur les ans, c'est le même pro- empêchent. J'ai lancé un appel sur des réseaux de trafic de stu- - J'ai en effet dressé 18 cons-

« Ce sera le bordel. » Moi, je années. C'est une tendance n'auraient pas forcément besoin réponds : « C'est déjà le cas. nationale. Deuxièmement, la Raison de plus pour l'organi- violence augmente. Qu'il s'aser. » Je rappelle que ces aires de gisse des violences urbaines ou grands passages ne seront uti- des violences en général. Après patrouillent tous les soirs dans forts stationnaient deux à trois

en face, le problème perdurera. avec violence. C'est un travail qu'un avertissement. Ces comment, dont le schéma - A commencer par le maire de - Ouvrons le chapitre sécurité, en perpétuel recommencement, munes ont dû payer des Quelles sont les tendances de La preuve, cette recrudescence amendes, la plus chère s'éle-- Je peux comprendre son hos- la délinquance ? Quels ensel- de braguages de commerces vant à 340 000 euros. De guoi tilité au projet, mais le maire gnements ont été tirés de la ces dernières semaines. L'en- faire réfléchir... L'effet a été semble des services de l'Etat, bénéfique. De ces 18 commures, ne me propose aucune - En matière de sécurité, il y a police, gendarmerie et justice, nes, j'ai reçu des engagements autre solution. Le terrain trouvé deux tendances. Premièrement, sont très mobilisés. J'ajoute que fermes pour des projets de sur sa commune appartient à la délinquance "classique", celle la seule réponse répressive est construction. Au total, 850 l'Etat. De plus, il se trouve pré- constatée sur la voie publique, insuffisante. Si certains jeunes cisément sur le trajet des gens diminue. En moyenne, de 2 à des quartiers avaient un travail avancée, mais l'image du logedu voyage. Alors, j'entends dire: 3 % par an depuis quelques et un revenu plus réguliers, ils



« 340 000 euros d'amende. ca fait réfléchir »

genres. On retombe sur le problème de l'accès à l'emploi et morts d'épuisement. Au total, de l'égalité des chances.

logements sociaux. C'est une ment social reste négative chez nombre d'élus comme au sein de leurs électorats. Elle est associée au délinguant. Dans la réalité, celui-ci ne représente qu'une infime minorité. La plupart des demandeurs sont des jeunes ménages qui ont un travail et attendent un logement.

- Des nouvelles du front de la grippe aviaire?

- Le gouvernement a prévu le pire. Toutes les mesures de confinement et de recensement des basses-cours ont été prises. de se livrer à des trafics en tous Jusqu'à présent, on a trouvé deux cygnes et des canards 43 analyses ont été effectuées - Et sur les problèmes d'accès et toujours aucun cas de grippe aviaire.

> ■ Propos recueillis par Stéphane Piraud